OECD OCDE

CCNM GLOBAL FORUM ON INTERNATIONAL INVESTMENT
Conference on Foreign Direct Investment and the Environment
Lessons to be Learned from the Mining Sector

7 - 8 February 2002
OECD Headquarters, 2 rue André Pascal, 75775 CEDEX 16, Paris, France

ROYAUME DU MAROC
===
Ministère de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme , de l'Habitat et de l'Environnement

Département de l'Environnement
===
Centre d'Information sur l'Énergie
Durable et l'Environnement, CIEDE

Les opportunités d'Investissement Extérieur Direct au Maroc
Dans les secteurs de l'Energie, des Mines et de l'Environnement

Conférence Internationale sur les Investissements Extérieurs Directs et l'Environnement

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique
-Paris, le 07 et 08 fevrier 2002-

Présenté par :Nassira RHEYATI

36 Avenue Al Abtal. Agdal-Maroc
Tél: (212-37) 77.27.22 - (212-37) 77.26.34/35, Fax :037.77.27.22/ 037.77.76.97
Site Electronique du Département de l'Environnement : **www.minenv.gov.ma**
Site Electronique du CIEDE : **www.ciede.org.ma**

Préambule

L'investissement, ce moteur de développement, revient au centre des préoccupations des pouvoirs publics et, en même temps, focalise l'intérêt des observateurs de la scène économique Marocaine.

Les efforts déployés par le gouvernement dans ce sens avec une grande réforme du droit commercial et de la réglementation des changes, permettent aujourd'hui, aux entreprises étrangères de s'implanter dans le pays en ouvrant des succursales et en créant des sociétés commerciales et transnationales. Les investissements étrangers directs deviennent ainsi, au delà des considérations purement économiques et financières, de véritables supports du transfert de technologie propre et de développement durable.

Le domaines de l'Environnement, de l'Energie et des Mines constituent un des champs privilégiés pour le développement de l'investissement étranger direct, particulièrement parce qu'ils requièrent à la fois une expertise technique et commerciale et le développement d'installations modernes performantes. Ils se justifient donc, autant comme vecteur de croissance économique que comme support de développement technologique du pays.

L'investissement au Maroc : situation et orientation

Le Maroc, à l'instar de plusieurs pays émergeants, s'est engagé dans la création de zones de libre-échange avec l'Union Européenne, dans le but de faciliter l'implantation d'investissement étrangers dans des conditions de service, de productivité et de compétitivité, comme une des voies de renforcement des mécanismes de développement durable et d'intégration du marché mondial. Si cette première phase semble se justifier par les objectifs de complémentarité économique entre le Maroc, l'Union Européenne et les Etats Unies d'Amérique, elle se justifie aussi, par la recherche d'une meilleur valorisation sociale des ressources humaines nationales en créant des emplois nouveaux et diversifiés d'une part, et de l'augmentation du niveau de vie des ménages des employés d'autres parts.

Ceci est rendu possible d'abord, par une demande de plus en plus qualifiée et une insuffisance du développement du tissus industriel classique dans le pays et ensuite par la recherche des partenaires étrangers comme d'autres pays industrialisés, de nouveaux marchés certes, mais surtout de nouveaux sites de production plus compétitifs.

Les difficultés rencontrées par le Maroc à attirer les investissements étrangers, aggravées par le poids de la dette publique (33% du budget) explique l'orientation des pouvoirs publics vers le développement des secteurs attractifs pour l'investissement étranger qui devient de plus en plus exigent en terme de conditions d'accueil et de garanties. L'exemple des télécommunications est suivi et complété par de nouveaux secteurs qui voient ainsi se développer les concessions tel le secteur de l'énergie.

Et selon un sondage de la CNUCED, il indique que les perspectives qu'offre l'Afrique et en particulier le Maroc sont effectivement encourageantes. De ce fait le Maroc redouble ses efforts pour améliorer le cadre de sa politique en le rendant plus favorable aux investisseurs étrangers. Ainsi en 1997 il a fait partie des 47 pays africains qui avaient adopté une législation nationale régissant l'Investissement Extérieur Direct. Des progrès ont aussi été observés dans l'amélioration des institutions, l'ouverture commerciale et le renforcement de l'infrastructure des télécommunications. Les organismes de promotion de l'investissement

se multiplient bénéficiant d'une plus grande prise de conscience de la nécessité d'offrir des conditions générales plus favorables à l'Investissement Etrangers Directs –IED- et de lutte contre la corruption.

La mise en place d'une Charte d'Investissement a contribué à l'amélioration du climat et des conditions d'investissement. La révision du champ des encouragements fiscaux et la prise de mesures d'incitation à l'investissement, la création d'un fond pour la promotion des investissements étrangers directs, la mise en place d'un comité interministériel sur l'investissement sont venus consolider la volonté du Maroc quant à l'encouragement de l'IED

Si le Ministère de l'Economie, de la Privatisation, des Finances et du Tourisme a mis en place une Direction des Investissements Extérieurs en vue d'accroître les flux d'investissement étranger au Maroc c'est pour qu'elle remplir un triple rôle:

- la promotion de l'image de marque du Maroc en tant que terre d'accueil des investissement
- l'accueil et l'assistances de ces investissement
- pour proposer des mesures destinées à l'adapter aux besoin des investisseurs.

Il faut noter que l'année 2001 a vu le Maroc battre son record historique en matière d'Investissements Directs Extérieurs, en franchissant pour la première fois la barrière de 3 milliards de dollars.

Pour asseoir une véritable politique d'investissement, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a engagé le Gouvernement à créer un guichet unique pour doter le pays d'interlocuteurs et d'institutions clairement identifiés qui seront les interfaces institutionnels et opérationnels des investisseurs renforcés par la création des Centres Régionaux d'Investissement.

Le pays abrite déjà dans des conditions ordinaires d'accueil, nombre de sociétés d'origine européennes et américaines et pour citer le cas le plus expressif des sociétés françaises, elles atteignent quelques 800 unités que l'ouverture des zones de libre-échange multiplieront certainement.

Cependant, le Maroc en tant que pays du bassin méditerranéen, se trouve confronté à une forte concurrence de pays ayant souvent les même potentialités et les mêmes handicaps, quant à l'attrait qu'il faut exercer sur les capitaux étrangers. Cependant, il doit pouvoir tirer profit de sa double façade méditerranéenne et atlantique, offrant une ouverture immédiate sur l'Afrique et sur les continents européens et américain.

Le secteur de l'énergie et des mines comme champs d'investissement

- Le secteur énergétique au Maroc

l'énergie est un des facteurs clé du développement et le Maroc de par sa croissance démographique et ses besoins en développement économique et social suscitent une demande énergétique de plus en plus importante (166% d'accroissement des besoins de 1960 à 1990).

Il est confronté Cependant à une contrainte énergétique due à sa forte dépendance (>96%) vis à vis de l'extérieur et à l'utilisation massive des énergies traditionnelles dont la biomasse.

Or l'utilisation des énergies traditionnelles génère d'abord une dégradation massive des ressources naturelles (forêts) et cause des pollutions et nuisances multiples : émissions de GES, de soufre, d'azote, induisant ainsi une dégradation préjudiciable à l'environnement par la pollution de l'air, du sol et de l'eau et engendre une déforestation irréversible. Tous ces éléments cumulés élèvent le coût de la dégradation de l'environnement à 20 milliards de DH par an, soit plus de 8% du PIB.

La stratégie énergétique nationale se fonde sur une approche globale combinant les mécanismes des marchés et les impératifs socio-économiques et politiques du pays. Elle fait apparaître la protection de l'environnement comme un objectif prioritaire à travers la mobilisation de ressources énergétiques renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

La consommation des énergies commerciales qui s'est établie à 9,8 millions de Tep en 2000, demeure caractérisée par une forte prédominance des produits pétroliers (69%). La production nationale en énergie primaire commerciale est faible (0,329 MTep) et couvre moins de 4% des besoins de consommation. L'apport du pétrole et du gaz naturel (13,9%), est appelé à accroître de manière significative dans l'avenir avec la mise en service du Gazoduc Maghreb-Europe (GME). L'introduction du gaz naturel va modifier le paysage énergétique par l'émergence d'un secteur gazier au Maroc, permettant une diversification des sources d'approvisionnement et favorisant l'utilisation d'un nouveau combustible « propre » qui répond mieux aux impératifs de l'efficacité et de la sauvegarde de l'environnement.

le secteur des énergies renouvelables jouit d'une grande attention de la part des Pouvoirs Publics, compte tenu des potentialités énormes dans notre pays.

- Un m² au sol reçoit une énergie solaire de 4,7 à 5,6 Kwh/m^2/jour.
- La durée moyenne annuelle d'insolation varie entre 2800 heures dans le Nord à plus de 3400 heures dans le Sud.
- De nombreux sites ou les conditions du vent sont très favorables pour une exploitation éolienne à grande échelle. Les vitesses moyennes tout le long des côtes, du couloir de Taza et de zones montagneuses sont de l'ordre de 7 à 11 m/s et la capacité de production atteint en total un potentiel de 6000MW. La biomasse-énergie qui représente plus du 1/3 de la consommation énergétique nationale est appelée à être substituée progressivement.

De par-là, le Maroc compte se situer parmi les pays leader en matière d'applications des énergies renouvelables. Son Plan d'Electrification Rurale Globale PERG intégre les solutions d'énergies renouvelables pour un potentiel qui dépasse les 200 000 ménages.
Les applications solaires pour le chauffage de l'eau au Maroc qui totalisent environ 45000 m², restent, malgré les gisements important très en deçà des attentes, en comparaison avec les pays européens voisins de la Méditerranée.

Ainsi des programmes incitatifs sont en cours de préparation portant sur une centaine de milliers de m² de chauffe-eau solaires. Un programme multipartenaire est en cours de réalisation et porte sur un montant global de 43 270 000 US$.
L'appui financier est apporté par plusieurs institutions et particulièrement par le Fonds pour l'Environnement Mondial(GEF) de 3millions $ US, pour une intervention à l'échelon

national visant l'installation de 100.000 M^2 sur une période de quatre ans.

Pour les applications éoliennes, les 1ères réalisations portaient jusqu'ici, sur le pompage de l'eau et ce depuis les années 20. Les applications électriques à travers les aérogénérateurs ont commencé par un effort de développement soutenu par le CDER. Actuellement, repris par l'ONE en vue d'une utilisation à grande échelle, cette filière fait du Maroc le leadership en matière de parcs éoliens les plus puissant du monde :

- Parcs éoliens Abdelkhalek TORRES à Tétouan de 50,4 MW et 3 MW permettant d'approvisionner en électricité une ville de plus de 200 000 habitants
- Un parc en projet à Tanger et Tarfaya de 200 MW (prévu pour 2002).
- Un autre parc éolien de 60 MW en projet prévu à Essaouira.

Les applications biomassiques connaissent un développement très important, par la mise en place sur le marché de chaudières améliorées pour bains maures (Hammams) et de foyers améliorés très performant pour la cuisson en milieu rural. Les rendements énergétiques d'une chaudière dépassent les 70% en comparaison à une traditionnelle qui ne dépasse guère les 20%. On dénombre environ 100 chaudières améliorées et plus de 6.000 foyers améliorés disséminés à travers le pays.

Rappelons que la consommation en bois énergie avoisine les 11 millions tonnes/an, tandis que la productivité durable des forêts marocaines, ne dépasse guère le 1/3 de cette consommation. Ceci se traduit par une déforestation annuelle de plus de 30 000 ha.

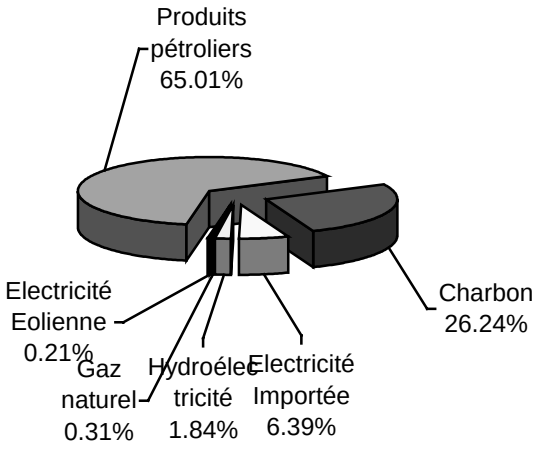

Bilan énergétique national (2000)
(9 784 KTEP)

Les réalisations du Maroc en matière de l'Energie et du Développement Durable

Les Applications solaires photovoltaïques : Plusieurs programmes et projets d'électrification rurale décentralisée intégrant la composante solaire photovoltaïque sont réalisés ou en cours:

-Le Schéma d'Approvisionnement Energétique Régionale, SAER en coopération avec l'Allemagne

-Le Programme Pilote d'Electrification Rurale Décentralisée en coopération avec le France

-Le Programme National d'Electrification Décentralisée en coopération avec l'Union Européenne.
-La réalisation du Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG) qui a permis d'électrifier 1127 villages en 1998 et 1650 villages en 1999 , avec une accélération du rythme par rapport au passé et de manière à atteindre une électrification généralisée à l'horizon 2010. Le schéma directeur de l'électrification rurale prévoit, en effet, l'électrification de 200.000 ménages par les sources d'énergies décentralisées (solaire, PV,micro-hydraulique,…).

-De nombreux projets photovoltaïques sont réalisés au Maroc dans les domaines du pompage d'eau, des télécommunications, de l'électrification des dispensaires, des écoles satellites, des maisons forestières et diverses autres applications collectives et individuelles dans les secteurs publics et privés. La puissance totale réalisée dans le domaine du photovoltaïque (PV) totalise environ 6MW.

Les applications éoliennes : La réalisation d'un parc éolien de 50,4 MW Abdelkhalek TORRES dans la région de Tétouan et d'un autre parc modèle de 3,5 MW. D'autres projets éoliens, totalisant une puissance de 200 MW, sont en cours de préparation dans la région de Tanger et Tarfaya.

Les applications thermiques : Pour le solaire thermique les applications technologiques ont atteint une capacité installée de 45 000 m^2 .
Un projet de centrale thermosolaire hybride de 180 MW dans l'Oriental est en cours de préparation.

Les applications biomassiques : Le montage d'un programme national d'économie de bois énergies visant l'introduction massive des énergies de substitution et de technologies économes en bois énergies, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Normes et qualité : La réalisation de projets de normes, notamment celles relatives aux systèmes solaires photovoltaïques et aux chauffe-eau solaires (spécifications techniques, essais thermiques et mécaniques, essais de sécurité,...). Ce travail contribuera à la garantie de la qualité des équipements solaires commercialisés au Maroc.

Libéralisation du marché de l'Energie :-Le lancement d'une Etude confiée à Price Waterhouse Coopers sur les options possibles pour l'introduction de la concurrence dans le marché électrique marocain.

-Le lancement par le Ministère de l'Energie et des Mines d'une trentaine d'unités du projet « Maison –Energie », sorte de « micro–entreprises » dont la mission est centrée sur la promotion et la commercialisation de services énergétiques en milieu rural ; le potentiel national étant estimé à 1000 entreprises.

Opportunités d'investissements

Pour les opérateurs électriques, publics et privés, ils adoptent désormais une stratégie commerciale nouvelle, visant l'optimisation des coûts, tant à leur niveau qu'à celui des consommateurs, notamment industriels, grâce à une politique tarifaire incitative, mais également à une démarche de rapprochement et de conseil aux clients, organisée par le biais de services de marketing et d'ingénieurs d'affaires ce qui pourrait inciter les investisseurs à développer des projets au Maroc.

La cogénération, le stockage du froid, la maîtrise de l'Energie au niveau du bâtiment pour une meilleure mobilisation du potentiel bioclimatique local constituent d'autres domaines d'intérêt faisant l'objet de réflexions et d'études ou d'actions pilotes (exemple d'un projet de cogénération de 3,5 MW dans une industrie textile). Ainsi le Ministère de l'Energie et des Mines a lancé une Etude pour évaluer le potentiel de cogénération et analyser les freins au développement de cette filière. Cette Etude menée en liaison avec les parties concernées est axée sur le secteur industriel, en accordant une attention particulière à l'identification de projets prêts à être réalisés.

La réduction des rejets et émissions de polluants est renforcée, à travers la promotion de combustibles et carburants propres (gaz naturel et gaz liquéfiés pour les flottes captives) et l'amélioration des normes de ces produits. La réduction des rejets des installations industrielles énergétiques et minières (centrales thermiques, raffineries, ...).font partie des préoccupation des opérateurs dans le secteurs.

Quant à l'introduction du gaz naturel en tant que nouvelle source pour la satisfaction du marché énergétique national, elle induira des investissements importants, basés sur les technologies les plus performantes et qui permettront de dégager de nouveaux créneaux d'emplois et développer de nouvelles compétences nationales.

Les pouvoir publics en se désengageant des investissement industriels encourage les sociétés d'Etat ou détenant des monopoles à recourir aux concessions et à multiplier les conventions de partenariat et de coopération avec des entités étrangères. c'est à ce titre que l'Office Nationale d'Electricité-ONE- s'est engagée dans le recours :
- aux producteurs concessionnaires privés tel la JLEC (Jorf Lasfer Energy Company),une société américaine pour la production d'électricité à Jorf Lasfer, la CED (la Compagnies Eolienne de Detroit qui gère la centrale éolienne de Koudia Al Baida et dans un future proche la Central de Tahaddart à cycle combiné d'une puissance comprise entre 350 et 470 MW fonctionnant au gaz naturel provenant du gazoduc Maghreb-Europe (GME), par le biais d'une bretelle de 12 km. Environ 20 % du capital de la Société de Projet est réservés au groupement retenu à l'issue de l'appel à concurrence pour la réalisation du projet et 80 % seront réservés à l'ONE, ENDESA et, éventuellement, un quatrième investisseur.
- à la coopération par interconnections des réseaux électriques avec des puissances garanties...

Le plan stratégique de développement des Energies Renouvelables constitue un vecteur d'attraction pour les investisseurs dans le domaines des énergies renouvelables.
Le CDER avec l'appui de Département de l'Energie et des Mines et en concertation avec l'ensemble de ses partenaires lance un plan stratégique de développement des énergies renouvelables sur une durée de 10 ans. Ce plan prévoit, entre autre, la réalisation de 1000MW éolien à l'horizon 2011, portant la contribution des Energies Renouvelables à plus de 10% dans le bilan énergétique national.

Ce plan avec lequel le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, adhère parfaitement a été élaboré avec pour objectifs :

Permettre aux Energies Renouvelables de **contribuer de manière significative aux efforts de l'Etat visant à donner un souffle nouveau et durable à l'économie et au développement environnemental et social** du Maroc par une mobilisation accrue des différentes formes d'énergies au niveau de programmes nationaux d'infrastructure de généralisation de l'accès à l'énergie et de renforcement de la compétitivité des secteurs productifs.

Asseoir les conditions de **dynamisation de l'investissement privé et du partenariat** au niveau de la production indépendante d'électricité et du développement d'une industrie et de sociétés de services nationales.

Participer à l'effort national de **préservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement** visant notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la lutte contre la déforestation et la sécurité d'approvisionnement en eau (en quantité et en qualité).

La mise en œuvre de se plan va nous permettre, notamment :

-De relever la participation des énergies renouvelables des 0.24% actuels à 10% en 2011 et à près de 20% en 2020.
-De réduire les importations des produits énergétiques de plus des 22 millions de TEP prévus en 2020 à moins de 18 millions de TEP.
-De réduire le taux de dépendance énergétique du 97% actuel à moins de 80%.
-De permettre l'électrification de 300000 foyers ruraux, isolés du réseau électrique national,
-De drainer des investissements de l'ordre de 19 milliards de Dh à l'horizon 2011.
-De créer 11500 emplois (à l'horizon 2011), notamment en milieu rural.
-De permettre (à l'horizon 2011) un gain de près de 2.7 milliards de Dh, découlant directement d'une économie d'énergie primaire de l'ordre de 2 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole).

De ce fait l'Energie est un secteur aux multiples opportunités. En effet , les possibilités d'investissement dans ce secteur sont larges et diversifiées, que ce soit en matière de développement du système électrique pour répondre à la demande croissante, d'électrification rurale dont le rythme de réalisation est accéléré, de développement des énergies renouvelables notamment pour l'électrification des zones excentrées, de recherche des hydrocarbures devenue plus attrayante, de réalisation de l'infrastructure gazière suivant un plan intégré, et de fourniture d'équipements performants .

Le secteur minier au Maroc

Les actions entreprises dans les domaines de l'exploration et de la recherche minières s'inscrivent dans l'optique de la mise en œuvre de la stratégie minière nationale visant l'impulsion d'une nouvelle dynamique par le biais du recentrage des activités du BRPM sur sa mission principale qui est l'exploration et la recherche minière, conjugué à l'encouragement des opérateurs miniers aussi bien marocain qu'étrangers à investir davantage dans ces opérations réputées hautement capitalistique est risquées.

En dépit de l'essoufflement de la recherche minière à travers le monde, la part du continent africain dans les dépenses d'exploration a connu une progression en passant de 16,75 % en 1997 à 17,48 % en 1998.

Le secteur minier marocain, fort de ses atouts et de ses potentialités, ne doit pas rester à l'écart de cette opportunité. La modernisation du cadre juridique, la réalisation des infrastructures géologiques, l'octroi d'incitations fiscales et l'encouragement du processus partenarial à tous les stades de l'exploration et de la recherche minière sont autant de champs d'actions et d'investissement qui doivent bénéficier des conditions favorables pour le drainage des capitaux nationaux et étrangers.

Dans ce contexte, plusieurs conventions de partenariat ont été signées, portant essentiellement sur la promotion de la recherche et le développement du secteur minier. C'est ainsi que le groupe Anglo-Américain AAC a conclu un accord avec SNAREMA (société marocaine) pour le développement de la mine cuprifère de SEKSAOUA. Le BRPM, de son côté, a conclu un accord avec le groupe ONA et la compagnie minière de Touissit (CMT) concernant respectivement le développement du gisement polymétallique de Boumâadine et la cession des mines du Rif.
De même plusieurs conventions ont été passées dans cet objectif entre les entreprises marocaines et étrangères comme l'Office Chérifienne de Phosphate-OCP- , les Cimentiers et FCP.

Le secteur minier marocain s'est également ouvert sur l'extérieur grâce à l'intervention des établissements et entreprises nationales pour investir dans des projets miniers dans des pays étrangers.

La réussite de cette démarche dans le domaine des phosphates et de ses dérivés et les actions entreprises par l'ONA dans certains pays africains sont des exemples éloquents à cet égard.

Les projets de développement en cours concernent le secteur des phosphates (Groupe OCP) et les autres substances minérales, notamment les projets du BRPM ainsi que ceux des entreprises minières privées.

Afin de consolider sa part sur le marché mondial des phosphates et dérivés, le Groupe OCP continuera de mener les actions nécessaires pour accroître son potentiel de production et de valorisation et poursuivra sa stratégie de partenariat. Les projets d'investissement concernent aussi bien les projets propres (exploitation, valorisation, transport, social, etc.) que les projets en partenariat.

Les mesures préconisées par les pouvoirs publics dans ce domaine cherchent à privilégier l'introduction de partenaires à tous les stades du développement des projets miniers depuis la recherche jusqu'à la valorisation.

Le Patrimoine minier détenu par le BRPM fait l'objet d'une ouverture au partenariat privé national et étranger par négociation directe ou appels d'offres. Les conditions d'intervention pour les investissements sont attractives.

Pour améliorer le niveau de vie des citoyens, à promouvoir l'économie nationale et à permettre au pays de participer beaucoup plus largement aux échanges internationaux. Un mécanisme a été mis en oeuvre pour la privatisation de certaines sociétés minières dont une part du capital est détenue par l'Etat par l'intermédiaire du BRPM ce qui tend à dynamiser la modernisation de l'économie marocaine. Dans le cade de la même stratégie de privatisation le secteur de raffinage et de distribution des hydrocarbures a vu la privatisation de plusieurs entités (ex la SAMIR -Société Anonyme Marocaine de l'Industrie de Raffinage-).

L'impacts des conventions internationales sur les opportunités d'investissement

La mise en place de Mécanisme pour un Développement Propre –MDP- dans le cadre de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto offrira de nouvelles possibilités de bénéficier de ce financements et d'investir dans des projet Energétiques réducteurs de CO_2 , Sans oublier les

autres opportunités qu'offre comme exemple la Banque Mondiale à travers le Prototype Carbon Fond.
A l'occasion de la COP7 qui s'est tenue à Marrakech entre le 29 octobre et le 10 novembre 2001, le Maroc a présenté à ce titre des projets de type MDP susceptible d'être supporter par des Investissements Extérieurs Directs.

Conclusion :

La préoccupation du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement -devant à la complexité énergétique- s'est développée depuis longtemps, accentuée par le phénomène des changements climatiques.

Depuis le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement cherche à développer et renforcer la synergie avec les institutions et les opérateurs directs dans le domaines des Energies se retrouvant par ailleurs engagés dans des actions pour le développement des énergies renouvelables et l'encouragement de l'efficacité énergétique et l'investissement dans ce domaine.

D'autre part, l'ampleur des besoins énergétiques et la diversité de ses besoins ouvrent des potentialités très larges aux investisseurs, outre l'offre d'espaces et de liaisons que le pays peut présenter pour des industries dont la concentration dans des territoires exiguës, en Europe, commencent à être décriée.

Le Maroc, outre l'accroissement de la production énergétique, électrique en particulier, entend développer et diversifier les sources énergétiques, leur performance, la distribution et le service jusque dans les régions isolées. L'ampleur que prend l'électrification rurale dans le pays, illustre cette recherche de développement.

Ceci signifie toute la diversité des actions qui peuvent supporter les investissement étrangers, depuis les études et l'exploration jusqu'à la gestion de concessions en passant par la réalisation d'ouvrages de production et d'exploitation. Et ce, autant dans le domaine des hydrocarbures, comme dans ceux du gaz, de l'électricité ou même de l'énergie atomique encore vierge.

La conclusion inévitable est que l'investissement direct extérieur et le développement, surplace, d'un secteur privé viable constituent la clef du progrès économique et social au Maroc. La bonne gouvernance, un cadre réglementaire prévisible et transparent, la primauté du droit et la stabilité social sont autant d'éléments qui créent un climat favorable à l'investissement est dont le Maroc jouit.

Reference: www.minenv.gov.ma , www.ciede.org.ma, www.mem.gov.ma , www.mfie.gov.ma